

## PROPOSITION EXTENSION PERIMETRE DISPOSITIF PERMIS DE LOUER A CAUDEBEC LÈS ELBEUF

- rue de la République : entre la rue Mazagran et la rue Alfred Revel
- rue Guibert cotés pair et impair
- rue Blanqui : entre la rue Guibert et la rue Corblin, côté impair et pair
- rue Corblin entre la Jeanne d'Arc et la rue de la République (mais de la rue J. D'arc à la rue du 8 mai 1945 uniquement du côté impair)
- rue Louis Blanc : entre la rue Sadi Carnot et la rue Revel, côté impair et pair
- rue Revel, côté pair et impair
- rue de la Commune 1871 : entre la rue de la République et la rue Jules Vernes,
- rue Jules Vernes : à partir de la rue de la Commune 1871
- rue Victor Hugo : entre la rue de la République et la rue S. Kestner
- rue Scheurer Kestner (côté pair)
- rue Guérot : entre la rue Mazagran et la rue Victor Hugo,
- rue Mazagran,
- rue Léon Gambetta : entre la rue Harang et la rue de la République (mais de la rue Harang à la rue S. Kestner, uniquement côté impair)
- rue Dantan, de la rue Thibaut à la rue Miard, côté impair et pair
- rue Thibault côté pair et impair
- rue Sadi Carnot : entre la rue de la République et la rue Louis Blanc,
- rue du 8 Mai 1945,
- Passage Chatel : entre la rue de la République et la rue Emile Zola,
- Impasse des FFI,
- Rue Jean Baptiste Clément,
- Rue Petit,
- rue Emile Zola : entre la rue Léon Gambetta et la place Suchetet (mais de la rue Dantan à la place Suchetet, uniquement côté pair)
- Rue Jules Ferry,
- Rue Delescluze.
- Rue Raspail,
- Rue Désert.
- Rue Paul Bert
- rue du Général Leclerc : entre la rue Léon Gambetta et la rue Harang, (mais de la rue Thibaut à la rue Harang, uniquement côté pair)
- rue Harang (côté pair uniquement)
- rue Armand Barbès,
- rue Patin.